



CANDIDATURE AU MASTER 2014/2015 SESSION SPECIALE

L'université -MCM- Souk Ahras, lance à travers une session spéciale, la candidature au master pour des spécialités nouvellement habilitées au titre de l'année universitaire 2014/2015.

Les masters concernés sont consignés dans le tableau suivant :

N°	Filière	Intitulé du master	Type
01	Sciences agronomiques	Gestion et protection des agro-écosystèmes	Académique
02		Elevage bovin et amélioration de la production laitière	
03	Droit	Droit social	
04		Droit des affaires	
05	Informatique	Web et intelligence artificielle	
06	Sciences sociales-sociologie	Sociologie de la délinquance et de la criminalité	
07	Hydrobiologie marines et continentale	Ecosystèmes aquatiques et gestion de l'eau	
08	Sciences économiques	Monnaie et finance internationale	

1. La candidature pour une inscription en 1^{ère} année de Master est ouverte aux titulaires du diplôme de licence du système LMD ou d'un titre étranger reconnu équivalent. Elle est, également, ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4 du système classique : Licence ancien régime, Diplôme d'Etudes Supérieures, ou tout autre diplôme universitaire étranger reconnu équivalent ;
2. La candidature pour une inscription en 2^{ème} année de Master est ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 5 ou tout autre diplôme universitaire étranger reconnu équivalent ;
3. Les Masters sont accessibles sur la base de l'arrêté 363 du 09 juin 2014 portant conditions d'inscription aux études universitaires en vue de l'obtention du diplôme de Master ;



4. L'étudiant titulaire de plusieurs baccalauréats ne peut bénéficier que d'une seule inscription universitaire au niveau national » article 10 de l'arrêté 712 du 03/11/2011;
5. Les étudiants retenus, titulaires de diplômes obtenus hors l'Université -MCM- Souk Ahras, doivent présenter les originaux des relevés de notes du Baccalauréat et de Licence, D.E.S., Ingénieurs d'Etat ou diplôme universitaire étranger reconnu équivalent.

DATES A RETENIR

Appel à candidature au Master : 01/09/2014

Dépôt des dossiers de candidatures : Du 02/09/2014 au 09/09/2014

Etude des dossiers : Du 10/09/2014 au 11/09/2014

Affichage des listes provisoires : 11/09/2014

Etude des recours : 16/09/2014

Affichage et transfert des listes définitives des candidats retenus au VRP : 17/09/2014

Inscription : Du 21/09/2014 au 25/09/2014

DEBUT DES ENSEIGNEMENTS : 28 septembre 2014.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

La sélection se fait sur la base d'un dossier individuel composé de:

1. Imprimé Demande de Candidature (*à télécharger depuis le site de l'université*)
2. Copie légalisée Attestation Provisoire du Baccalauréat
3. Copie légalisée Diplôme de Licence, de D.E.S. ou d'Ingénieur
4. Copies légalisées des Relevés de Notes
5. Annexe Descriptive au Diplôme de Licence (LMD)
6. Attestation de Classement (*à télécharger depuis le site de l'université*)
7. Attestation de Bonne Conduite (*à télécharger depuis le site de l'université*)
8. Déclaration sur l'Honneur (*à télécharger depuis le site de l'université*)
9. Acte de Naissance
10. Trois (03) Photos d'Identité
11. Droits d'inscription

Les pièces originales + droits d'inscriptions seront déposées une fois la candidature est retenue.

Le dépôt des dossiers s'effectue au niveau du département concerné par la formation.